© Drogues Info Service - 2	21 novembre 2025
Page /	

Vos questions / nos réponses

Accro au Poker

Par Profil supprimé Postée le 28/06/2011 11:54

Bonjour depuis maintenant 6mois a peu pres je joue au poker et je perd des grosse somme je pence etre devenu accro je voudrai savoir comment se faire banir des site en ligne de poker? Merci

Mise en ligne le 28/06/2011

Bonjour,

Il est possible de vous auto exclure d'un site de jeux en ligne agrée.

Vous pouvez le faire de manière temporaire : c'est vous qui décidez de la durée, qui ne peut être inférieure à 7 jours. Votre compte sera donc suspendu provisoirement.

Vous pouvez également le faire de manière définitive en adressant un mail à l'opérateur du site en question. L'opérateur clôturera alors votre compte, vous ne pourrez plus jouer sur le site.

Cette auto exclusion, sur un site, n'entraine pas d'auto exclusion sur les autres sites de jeux d'argents et de hasards en ligne agrée par l'ARJEL (autorité de régulation des jeux en ligne).

Si vous souhaitez plus d'information vous pouvez appeler nos services au 09 74 75 73 73 (Joueurs Info Service)

Cordialement